

DOUZIEME
NUMERO DE LA
REVUE AFRICAINE
DES LETTRES, DES
SCIENCES



KURUKAN FUGA
VOL : 3-N°12
DECEMBRE 2024

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales



ISSN : 1987-1465

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

VOL : 3-N°12 DECEMBRE 2024

Bamako, Décembre 2024

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

ISSN : 1987-1465

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

Links of indexation of African Journal Kurukan Fuga

COPERNICUS	MIR@BEL	CROSSREF	SUDOC	ASCI	ZENODO
					
https://journals.indexpublish.com/search/details?id=129385&lang=ru	https://reseau.mirabel.info/revue/19507/Kurukan-Fuga	https://search.crossref.org/search/works?q=kurukan+fuga&from_ui=yes	https://www.sudoc.abes.fr/cbs/xslt/DB=2.1/SET=4/TTL=1/SHW?FRST=5	https://asci.database.com/master/journalist.php?v=16126	https://zenodo.org/communities/rkf/records?q=&l=list&p=1&s=10&sort=newest

Directeur de Publication

- Prof. MINKAILOU Mohamed (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

Rédacteur en Chef

- Prof. COULIBALY Aboubacar Sidiki (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*) -

Rédacteur en Chef Adjoint

- SANGHO Ousmane, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

Comité de Rédaction et de Lecture

- SILUE Lèfara, **Maitre de Conférences**, (Félix Houphouët-Boigny Université, Côte d'Ivoire)
- KEITA Fatoumata, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- KONE N'Bégué, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DIA Mamadou, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DICKO Bréma Ely, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- TANDJIGORA Fodié, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

- TOURE Boureima, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- CAMARA Ichaka, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- OUOLOGUEM Belco, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- MAIGA Abida Aboubacrine, **Maitre-Assistant** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- DIALLO Issa, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- KONE André, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- DIARRA Modibo, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- MAIGA Aboubacar, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- DEMBELE Afou, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- Prof. BARAZI Ismaila Zangou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- Prof. N'GUESSAN Kouadio Germain (Université Félix Houphouët Boigny)
- Prof. GUEYE Mamadou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- Prof. TRAORE Samba (Université Gaston Berger de Saint Louis)
- Prof. DEMBELE Mamadou Lamine (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)
- Prof. CAMARA Bakary, (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)
- SAMAKE Ahmed, Maitre-Assistant (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)
- BALLO Abdou, **Maitre de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- Prof. FANE Siaka (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- DIAWARA Hamidou, **Maitre de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- TRAORE Hamadoun, **Maitre-de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- BORE El Hadji Ousmane **Maitre de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)

- KEITA Issa Makan, **Maitre-de Conférences** (*Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali*)
- KODIO Aldiouma, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Dr SAMAKE Adama (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Dr ANATE Germaine Kouméalo, CEROCE, Lomé, Togo
- Dr Fernand NOUWLIGBETO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr GBAGUIDI Célestin, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr NONOA Koku Gnatola, Université du Luxembourg
- Dr SORO, Ngolo Aboudou, Université Alassane Ouattara, Bouaké
- Dr Yacine Badian Kouyaté, Stanford University, USA
- Dr TAMARI Tal, IMAF Instituts des Mondes Africains.

Comité Scientifique

- Prof. AZASU Kwakuvi (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. ADEDUN Emmanuel (*University of Lagos, Nigeria*)
- Prof. SAMAKE Macki, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. DIALLO Samba (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)
- Prof. TRAORE Idrissa Soïba, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. J.Y. Sekyi Baidoo (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. Mawutor Avoke (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. COULIBALY Adama (*Université Félix Houphouët Boigny, RCI*)
- Prof. COULIBALY Daouda (*Université Alassane Ouattara, RCI*)
- Prof. LOUMMOU Khadija (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. LOUMMOU Naima (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. SISSOKO Moussa (*Ecole Normale supérieure de Bamako, Mali*)
- Prof. CAMARA Brahim (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. KAMARA Oumar (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. DIENG Gorgui (*Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal*)
- Prof. AROUBOUNA Abdoukadi Idrissa (*Institut Cheick Zayed de Bamako*)
- Prof. John F. Wiredu, University of Ghana, Legon-Accra (Ghana)
- Prof. Akwasi Asabere-Ameyaw, Methodist University College Ghana, Accra
- Prof. Cosmas W.K. Mereku, University of Education, Winneba

- Prof. MEITE Méké, Université Félix Houphouet Boigny
- Prof. KOLAWOLE Raheem, University of Education, Winneba
- Prof. KONE Issiaka, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa
- Prof. ESSIZEWA Essowè Komlan, Université de Lomé, Togo
- Prof. OKRI Pascal Tossou, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Prof. LEBDAI Benaouda, Le Mans Université, France
- Prof. Mahamadou SIDIBE, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako
- Prof.KAMATE André Banhouman, Université Félix Houphouet Boigny, Abidjan
- Prof.TRAORE Amadou, Université de Segou-Mali
- Prof.BALLO Siaka, (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)



TABLE OF CONTENTS

Asmao DIALLO,

COOPERATIVE MODELS FOR WOMEN'S EMPOWERMENT: A COMPARATIVE ANALYSIS OF AGRICULTURAL PRACTICES IN JAPAN AND MALI.....pp. 01 – 15

Fatimé ABALI,

« COMMENT CUISINER SON MARI A L'AFRICAINNE DE CALIXTHE BEYALA ET LE VENTRE DE L'ATLANTIQUE DE FATOU DIOME: ENTRE LIBERTE ET INTEGRATION CULTURELLE EN CONTEXTE DISPORIFIQUE. ».....pp. 16 – 27

Koudraogo Aimé RAMDE, Sébastien YOUNGBARE,

L'INFLUENCE DES MECANISMES DE DEFENSE SUR LES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE : ETUDE DE CAS SUR LA DYSLEXIEpp. 28 – 37

Issa OUATTARA,

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES MÉNAGERS À BAMAKO, DE 1960 À 2022pp. 38 – 50

Mahamadou N. KEITA,

ÉVOLUTION ET TRANSFORMATION DES PRATIQUES SPORTIVES INFORMELLES A BAMAKO : ENTRE HERITAGE CULTUREL ET MODERNITE.....pp. 51 – 63

Youssouf DIAKITÉ, Abdoul Karim CAMARA, Fatoumata Bintou SYLLA,

LA PÉDAGOGIE PAR LES DESSINS ANIMÉS : UNE APPROCHE INNOVANTE POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT ET AMÉLIORER LES PERFORMANCES SCOLAIRES pp. 64 – 77

Mohomad Albachar HAROUNA, Mahamoudou Bazzi DIALLO,

LES DROITS POLITIQUES DE L'ASSOCIE EN DROIT DES AFFAIRES OHADA.... pp. 78 – 91

Ousmane DRAMANE,

L'IMPACT DE LA COMMUNICATION NON VERBALE SUR LA COMPREHENSION ET LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ORALES DANS LES CLASSES DE 10E COMMUNE DES LYCEES A BAMAKOpp. 92 – 102

ASSOUMAN Noëlle Adjoua Larissa Epse KOFFI,

PRODUCTIVITE DES ISOTOPIES DU MALAISE PAR LA DYNAMIQUE DU LANGAGE FIGURE DANS L'UNIVERS POETIQUE DE JEAN-BAPTISTE TATI LOUTARD....pp. 103 – 117

Malick NDOYE, Sana BALDÉ,

LES RAPPORTS ENTRE LES ATTALIDES DE PERGAME ET PRUSIAS II DE BITHYNIE : ALLIANCE, RIVALITE ET CONFLIT (182-149 AVANT J.-C.) pp. 118 – 130

Oumar SIDIBÉ,
ANALYSE DES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES RESSOURCES
FORESTIERES DANS LA COMMUNE RURALE DE GUEGNEKA (MALI-REGION DE
DIOÏLA)..... pp. 131 – 145

Guillaume Ballebê TOLOGO,
DE LA POLITIQUE AU POLITIQUE : CONSTRUCTION D'UNE SOCIETE MODERNE
AFRICAINNE A PARTIR DE LA CHARTE DU KURUKAN FUGAN (CHARTRE DU MANDE)
..... pp. 146 – 157

Marcel HEDONOUKOU, Barnabé GBAGO,
L'IFA, UN ÉLÉMENT IMPORTANT DANS LE PROCÈS PÉNAL TRADITIONNEL . pp. 158
– 187

Sylvestre GBAGUIDI, Roch DAVID GNAHOUI,
LE RENFORCEMENT DES COMPETENCES DU TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT...pp.
188 – 206

Fatoumata KEITA, Fatoumata FOFANA, Aly TOUNKARA, Brema Ely DICKO,
ENTRE PLAFOND DE VERRE ET PESANTEURS SOCIALES : CARRIÈRES
ACADÉMIQUES ET STRATÉGIES DE CONCILIATION VIE
PRIVÉE/PROFESSIONNELLE DES FEMMES : L'EXEMPLE DES UNIVERSITÉS
MALIENNES pp. 207 – 226

Kessé COULIBALY, Sory DOUMBIA,
DONALD TRUMP'S RE-ELECTION: A CRITICAL STUDY OF THE UNITED STATES-
AFRICA RELATIONSHIPS..... pp. 227 – 239

M'Baha Moussa SISSOKO,
COMPRENDRE LA CRISE POLITIQUE DANS LE MALI CONTEMPORAIN : ELEMENTS
DE REFLEXION SUR LA TRAJECTOIRE D'UN ETAT EN CONSTRUCTION pp. 240 – 262

Yabile Florence OUATTARA,
ROLES ET CARACTERISTIQUES DES PRODUCTEURS CHAMPIONS AU SEIN D'UN
SYSTEME D'INNOVATION INTEGREE : CAS DU SYSTEME IGNAME AU BURKINA
FASO pp. 263 – 279

Ismaila Z BARAZI,
ABDOULLAHI DAN FODIO 1766-1829 : UN MODÈLE SOUHAITÉ POUR UNE
RÉCONCILIATION NATIONALE AU MALI..... pp. 280 – 288

Abdoulaye Alhousseiny MAIGA,
**LA RÉCONCILIATION ET LA COEXISTENCE PACIFIQUE SELON LE SAVANT
ABDULLAH BÏN BAYYAH..... pp. 289 – 295**

Drissa TRAORE,
**LES MANUSCRITS DE L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES ET DE RECHERCHES
ISLAMIKES AHMED BABA DE TOMBOUCTOU ET LEUR ROLE DANS
L'ENRICHISSEMENT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE..... pp. 296– 306**

Bréhima Salah TRAORE, Seydou LOUA,
**MEDIATION SCOLAIRE AU MALI : SON FOISONNEMENT ET LES QUALITES DU
MEDIATEUR AUX GROUPES SCOLAIRES DE SAME ET SIRACORO-DOUNFING EN
COMMUNE III DU DISTRICT DE BAMAKO..... pp. 307 – 319**

Hamidou SEYDOU HANAFIOU,
**DE LA NON-NOTATION DES TONS PAR L'ORTHOGRAPHE DU SONAY-ZARMApp.
320 – 332**

Amadou DIARRA, Mohamed YANOUE,
**LE RENVERSEMENT DU REGARD EN MILIEU DE CRISE : LA ROUTE
TRANSSAHARIENNE DANS L'ARCHER BASSARI ET DANS MEURTRE À
TOMBOUCTOU..... pp. 333 – 342**

Dansiné DIARRA,
**CONFLITS ET SANTÉ MATERNELLE : HÉTÉROGÉNÉITÉ SPATIALE ET ACCÈS
AUX ACCOUCHEMENTS ASSISTÉS DANS LE DISTRICT SANITAIRE DE NIONO,
MALI..... pp. 343 – 358**

Siaka KONE,
**ROLES ET DEFIS PHILOSOPHIQUES DE LA RECONSTRUCTION NATIONALE
AU MALI..... pp. 359 – 374**

Siaka GNESSI et Honorine Pegdwendé SAWADOGO,
**LES DÉTERMINANTS DU TRAVAIL DES ENFANTS EN MILIEU URBAIN À BOBO
DIOULASSO (BURKINA FASO).....pp. 375 – 388**

Ousmane NIANG,
**COMPETENCES, ADOPTION ET BESOINS DE FORMATION EN IA DANS LES APPRENTISSAGES
DES ETUDIANTS PROFESSIONNELS EN FORMATION CONTINUE DE L'ECOLE SUPERIEURE
D'ECONOMIE APPLIQUEE..... pp. 389 – 403**



Vol. 3, N°12, pp. 322 – 332, Decembre 2024
Copy©right 2024 / licensed under [CC BY 4.0](#)
Author(s) retain the copyright of this article
ISSN : 1987-1465
DOI : <https://doi.org/10.62197/HBYK3449>
Indexation : Copernicus, CrossRef, Mir@bel, Sudoc,
ASCI, Zenodo
Email : RevueKurukanFuga2021@gmail.com
Site : <https://revue-kurukanfuga.net>

*La Revue Africaine des
Lettres, des Sciences
Humaines et Sociales*
KURUKAN FUGA

DE LA NON-NOTATION DES TONS PAR L'ORTHOGRAPHE DU SONAY-ZARMA

Hamidou SEYDOU HANAFIOU,

*Département de Linguistique et des Langues Nationales (LILAN), Institut de Recherche en
Sciences Humaines (IRSH), Université Abdou Moumouni de Niamey, Email :
taasooome70digoo@gmail.com*

Résumé

La présente étude est relative à la non-prise en compte des tons par l'orthographe d'une langue africaine où la hauteur de la voix est pourtant utilisée à des fins distinctives. Il s'agit-là d'une disposition des règles d'écriture en vigueur qui ne prennent pas en compte un aspect du fonctionnement de la langue, quand bien même cette écriture soit à base phonologique. Aussi, après un rappel du système tonal du sonay-zarma à travers différents travaux ayant porté sur des variétés de cette langue du Niger, il a été par la suite question des implications de la non-notation des tons. Parmi les conséquences de la non-notation des tons, des ambiguïtés dès le niveau des mots isolés, des ambiguïtés d'une telle ampleur qu'elles sont à même de mettre à mal un processus d'enseignement-apprentissage de la langue aussi bien à des locuteurs natifs qu'à des non-locuteurs. Au terme de cette analyse, des propositions sont faites dans le sens d'une prise en compte de la question tonale.

Abstract :

This study is concerned with the failure of the orthography of an African language to take account of tones, even though the pitch of the voice is used for distinctive purposes. This is because the current writing rules do not take into account an aspect of the language's functioning, even though the writing is phonologically based. Following a review of the tonal system of sonay-zarma based on various studies of varieties of this language from Niger, the implications of the non-notation of tones were discussed. Among the consequences of non-notation of tones are ambiguities as early as the level of isolated words, ambiguities of such magnitude that they are capable of undermining the process of teaching and learning the language to both native speakers and non-native speakers. At the end of this analysis, proposals are made to take the tonal question into account.

Keys-word : tones, didactics, learning, sonay-zarma

Cite This Article As : SEYDOU HANAFIOU, H. (2024). « DE LA NON-NOTATION DES TONS PAR L'ORTHOGRAPHE DU SONAY-ZARMA. » *Kurukan Fuga*, 3(12), 320–332.

<https://doi.org/10.62197/HBYK3449>

Introduction

Le terme sonay-zarma est utilisé au Niger pour désigner l'ensemble des variétés songhay du sud-ouest. A ce titre, il regroupe les dialectes kaado, zarma et dendi, lorsque l'on se réfère aux travaux sur les dialectes du songhay (R. Nicolai, 1981).

Il fait partie des langues africaines à tons, des langues qui font usage de la variation de la hauteur de la voix à des fins distinctives. Autrement dit dans cette langue, la variation de sens des mots peut se réduire à une variation de la hauteur de la voix : la variation de sens n'est donc pas du seul ressort des segments consonantiques et vocaliques.

Tous les ouvrages sur les variétés sonay-zarma (A. Hamani (1981), B. Oumarou Yaro (1993), H. Seydou Hanafiou (1995)) ont conclu à l'existence d'un système tonal. Chaque item de cette langue est donc affecté d'un schème tonal qui peut être monotone ou non monotone. Ce schème peut changer lorsque le mot en question est en contexte dans des phrases par exemple, ou encore lorsqu'on lui adjoint un affixe comme une marque du défini ou un dérivatif.

Le sonay-zarma fait par ailleurs partie des langues nationales du Niger, en vertu de la loi n° 2019-80 du 31 décembre 2019 fixant les modalités de promotion et de développement des langues nationales en République du Niger. Cette loi précise non seulement les idiomes parlés au Niger qui ont le statut de langues nationales, mais prône aussi la promotion de ces langues ; elle fait suite à la Loi d'Orientation du Système Éducatif Nigérien (LOSEN) du 1^{er} juin 1998 qui consacre l'utilisation des langues nationales du Niger dans le système éducatif formel.

En outre, le sonay-zarma est l'une des langues nationales du Niger qui disposent d'un système d'écriture : la première version de ces conventions d'écriture de février-mars 1966 (Réunion de Bamako sous l'égide de l'UNESCO) et celle en vigueur a été adopté en 1999 à travers l'arrêté n°0213/MEN/SP-CNRE du Ministre de l'éducation fixant l'orthographe de cette langue.

Il s'agit d'une langue utilisée dans le système éducatif comme langue d'enseignement-apprentissage, à travers l'alphabétisation des adultes aux lendemains des indépendances et depuis 1973 dans l'éducation formelle bilingue langue nationale-français au cycle primaire. L'on peut donc considérer que le contexte est favorable à une plus grande utilisation des conventions d'écriture du sonay-zarma.

Toutefois, bien qu'il s'agisse d'une langue à tons, ceux-ci ne sont pas pris en compte par les conventions d'écriture, en dépit de leur rôle important dans la variation de sens des mots et dans la chaîne parlée.

La présente étude vise à apprécier les implications de la non-prise en compte des tons dans les conventions d'écriture en vigueur dans un processus d'enseignement-apprentissage de la langue.

1. Problématique de la recherche :

L'ensemble des dispositions des conventions en vigueur tiennent dans un document de 12 pages, y compris les annexes. La lecture de ce document fait apparaître une absence de prise en compte des tons. Il n'y est fait cas des tons que pour signifier leur non-prise en compte dans les conventions d'écriture. Cette disposition s'inscrit dans la continuité des versions antérieures : toutes les versions des conventions d'écriture de la langue sonjaye-zarma ne prennent pas les tons en compte.

Aussi, tous les documents relatifs à l'utilisation de la langue en contexte éducatif ne notent pas les tons : il est tout au plus fait cas dans les pages introductives de certains documents de cet aspect du fonctionnement de cette langue.

Le Niger a choisi de faire des langues nationales comme le sonjaye-zarma des langues d'enseignement-apprentissage (LOSEN du 1^{er} juin 1998) dans la suite logique de l'expérimentation de l'éducation bilingue entamée au Niger depuis 1973 (M. Mallam Garba et H. Seydou Hanafiou, 2010). Dans ce cadre, plusieurs outils ont été produits : des dictionnaires, des modules de formation des enseignants et de leurs encadrants, ainsi que des outils pédagogiques destinés aux enfants.

Ces outils sont utilisés par des locuteurs natifs de la langue et des non-locuteurs natifs. Les acteurs du domaine parmi lesquels les auteurs de manuels, de dictionnaire et d'autres types de documents/ressources linguistiques sont pour l'essentiel des cadres du Ministère de l'éducation nationale qui viennent aussi en appui aux partenaires de l'éducation. En l'absence de standard, leurs pratiques en matière d'écriture de cette langue ouvrent la porte à plusieurs pratiques qui commandent une analyse : du fait de la non-notation des tons dans une langue où la hauteur de la voix est utilisée à des fins distinctives, il est intéressant de voir comment cet aspect pourrait impacter le processus d'apprentissage de la langue.

2. Objectifs de l'étude :

Il sera question d'analyser, au travers de différents documents produits à la suite de l'adoption des règles en vigueur, les implications de la non-notation des tons, l'enseignement-apprentissage ne concernant pas que les locuteurs natifs.

3. Hypothèses formulées :

Du fait de la non prise en compte des tons par les règles d'écriture en vigueur, l'on pourrait s'attendre :

- à des difficultés de lecture des textes ;
- à des difficultés de compréhension des mots, voire des textes.

Par ailleurs, la mise en œuvre des dispositions contenues dans l'arrêté en vigueur supposant aussi une certaine connaissance du fonctionnement de la langue, il est possible, compte-tenu de la disparité des acteurs, que cela puisse impacter leur maîtrise de ces règles.

4. Cadre théorique de référence et contexte d'élaboration des règles d'écriture du sonjaye-zarma :

Le présent travail s'inscrit dans une orientation scientifique axée autour de la description et l'interprétation de faits linguistiques, comme cela est courant dans les travaux de linguistique descriptive. En tant qu'analyse d'un aspect du fonctionnement d'une langue, même si cette analyse porte sur des aspects normatifs, cette analyse a pour fondement les théories linguistiques relatives à la description du fonctionnement des langues naturelles.

Comme les conventions d'écriture s'appuient aussi sur les connaissances du système linguistique de la langue en question, les travaux de description des différentes variétés du soṅay-zarma serviront de fil conducteur à l'analyse envisagée. Il s'agit des travaux de B. Oumarou Yaro (1993) et de H. Seydou Hanafiou (1995) qui prennent en compte les principales conclusions de leurs prédécesseurs parmi lesquels A. Hamani, (1981) par rapport à la question des tons. Ces chercheurs ont tous participé à l'atelier dont les résultats des travaux ont permis l'adoption en octobre 1999 de l'arrêté fixant les règles d'écriture du soṅay-zarma. Leurs travaux de description ont servi de fil conducteur aux réflexions de l'atelier en question. Il y a donc dans ces conditions un lien entre les choix des rédacteurs des orthographe qui intègrent des dimensions pédagogiques et didactiques à leurs orientations et les linguistes soucieux de la présentation des faits linguistiques.

Cette question de non notation des tons revient souvent à l'occasion de la production de matériels didactiques dont les bénéficiaires ne sont pas que des locuteurs de la langue. C'est le cas également au cours des enseignements de la langue à l'Université avec un public hétérogène : ceux des apprenants qui ne parlent pas la langue font souvent des remarques dans le sens de difficultés d'apprentissage liées à la présence d'homographes : l'exemple le plus couramment cité étant /bi/ avec 5 sens différents du seul fait que l'on ne note pas les tons.

Pourtant, il est des systèmes d'écriture de langues africaines à tons où cette dimension a été prise en compte sans que cela ne fasse des apprenants des apprentis-linguistes, sans que l'on confonde orthographe et description phonologique.

Ce choix a comme on peut l'imaginer des implications didactiques en contexte d'enseignement-apprentissage de la langue : la non-notation des tons démultiplie la liste des homographes et des homophones. Il est par ailleurs courant que la mise en commun des mots pour en former d'autres s'accompagne de changement au niveau tonal : le schème tonal du mot obtenu n'est pas toujours la somme des schèmes tonals des constituants, ce qui a des conséquences quant à l'apprentissage de la langue lorsque les tons ne sont pas notés.

5. Méthodologie : données et indications sur la langue

5.1. Collecte des données :

Les données ayant servi à cet article proviennent de différentes sources écrites. Il s'agit en premier lieu de l'arrêté fixant les règles d'écriture, de dictionnaires et lexiques, des textes écrits dans le cadre de l'élaboration d'une anthologie de la littérature soṅay-zarma et de manuels scolaires pour les classes bilingues.

Il s'agit des documents suivants :

- L'arrêté n°0213/MEN/SP-CNRE du Ministre de l'éducation fixant l'orthographe de cette langue
- Ay ne hã, une anthologie de la littérature soṅay-zarma, MEN, Niger
- Dictionnaire bilingue zarma-français, MEN, Niger
- Lexique contenu dans : Des mots au texte songhay, 2012, Laboratorio de recursos orales : estudios

- Ma caw ma hantum, Jiiri 1, Cawandika tira, Manuel scolaire, Livre de lecture/écriture destiné à l'enseignant de la première année en classe bilingue français_sonjay-zarma
- Ma caw ma hantum, Jiiri 2, Cawka tira, Manuel scolaire, Livre de lecture/écriture destiné à l'élève de la deuxième année en classe bilingue français_sonjay-zarma

Aussi, la collecte des données a consisté en la lecture pour identifier les critères ayant présidé à la définition des types de mots, mais surtout à la façon de les écrire.

5.2. Quelques indications sur la langue sonjay-zarma :

Il s'agit d'une langue à morphologie agglutinante de la famille nilo-saharienne de la classification des langues africaines selon J. Greenberg (1966).

Les conventions d'écriture du sonjay-zarma, comme celles de beaucoup de langues d'Afrique subsaharienne sont à base phonologique. A les analyser de près, on peut se rendre compte qu'elles mettent de côté certains aspects du fonctionnement de la langue tels qu'ils ont été mis en exergue par les spécialistes. Outre la question des tons, les règles orthographiques ne respectent pas par exemple les groupes consonantiques dont le premier élément est une nasale : la consonne nasale est généralement homorganique de celle orale qui la suit, ce qui n'est pas le cas dans l'orthographe du sonjay-zarma (MEN/Niger, 1999. Arrêté n°0213/MEN/SP-CNRE).

Il s'agit par ailleurs d'une langue où une même unité peut fonctionner selon le contexte comme verbe ou nom. Enfin, les déterminants comme ceux qui concernent le défini, singulier ou pluriel se fait à l'aide de marques qui s'ajoutent à la forme indéfinie singulier, entraînant des changements morphologiques, avec une dimension tonale (H. Seydou Hanafiou, 1995).

Il est dans ces conditions important d'analyser les implications de la non-prise en compte des tons dans le système orthographique.

6. Exploitation, interprétations des données :

Il ne s'agit pas dans cet article de remettre en cause les dispositions en vigueur qui font que les tons ne sont pas pris en compte par l'orthographe, mais d'évoquer les implications de ce choix quant au processus d'enseignement-apprentissage de la langue, en particulier lorsqu'il s'agit de non-locuteurs natifs de la langue.

Le sonjay-zarma ne fait d'ailleurs pas exception lorsque l'on sait que les orthographe de beaucoup de langues africaines n'intègrent pas cette dimension. C'est le cas de toutes les langues nigériennes à système tonal comme le hausa, le kanuri.

Différents travaux ont mis en évidence les tons comme un aspect du fonctionnement des dialectes de la langue songhay parlés au Niger : qu'il s'agisse du kaado, du zarma ou du dendi, l'ensemble de ces trois dialectes représentant ce que l'on appelle officiellement au Niger la langue sonjay-zarma.

Les travaux de description de ces dialectes identifient 4 tons phonétiques, qui correspondent à deux tons phonologiques, haut et bas (désormais H et B), les tons modulés descendants (D) et montants (M) étant analysé chacun comme la fusion de deux tons ponctuels haut et bas selon un conditionnement en lien étroit avec l'analyse phonologique de la longueur vocalique et des syllabes. Les exemples ci-dessous illustrent bien les 4 tons phonétiques : (1)

[dî:]	"brûler"
[jòw]	"étranger"

[dòbú]	"son de céréale"
[jínġâr]	"avoir prié"
[bǎ:]	"valoir mieux"
[múrêj]	"négliger"
[kákôw]	"contredire"
[húnánzám]	"respirer"
[àràjî:]	"radio"
[lû:lû:]	"oiseau, sp."
[sě:dè]	"témoin / témoigner"

Comme ci-dessus mentionné, l'analyse distributionnelle de ces tons phonétiques permet de conclure à deux tons phonologiques H et B qui ne sont cependant pas pris en compte par les conventions d'écriture en vigueur. Il n'a du reste jamais été question d'une notation de ces tons, mêmes dans les versions ultérieures de ces règles orthographiques.

En appliquant cette interprétation phonologique des tons modulés, en lien étroit avec l'interprétation de la longueur vocalique analysable comme une séquence de deux voyelles identiques, les unités ci-dessus à tons modulés reçoivent la notation phonologique ci-après (2) :

/ dî /	"brûler"
/ jínġâr /	"avoir prié"
/ báà /	"valoir mieux"
/ múréj` /	"négliger"
/ káków` /	"contredire"
/ àràjî /	"radio"
/ lûlûlû /	"oiseau, sp."
/ sèédè]	"témoin / témoigner"

L'une des conséquences de cette non-notation des tons est qu'elle accentue la liste des mots de la langue qui s'écrivent de la même façon mais qui sont de sens différents. Autrement dit, le nombre d'homographes augmente, sans pour autant que ces homographes ne soient homophones dans les faits. En d'autres termes, il y aura plus de mots qui s'écrivent de la même manière mais qui ne se prononcent pas de la même façon ; ces mots n'ont pas le même sens.

L'existence de mots qui s'écrivent de la même façon mais qui n'ont pas le même sens est une caractéristique des langues du monde. Mais lorsqu'une langue présente d'autres éléments qui participent de la variation du sens, comme c'est le cas des tons dans les langues africaines, et que ces éléments ne sont pas pris en compte dans l'orthographe, cela conduit à une augmentation du nombre de mots s'écrivant de la même façon sans avoir le même sens. Nous parlons bien d'une augmentation du nombre de mots dans cette situation.

Aussi, sur la base de cette non-notation des tons, on peut relever à titre illustratifs, les correspondances suivantes qui intègrent par ailleurs la règle orthographique de la non-notation de la longueur vocalique en début et en fin de mot, sauf pour le défini singulier des mots qui se terminent par -a. (3)

mooru	'être fatigué/aigre'	[mó:rú]	mooru	'caresser'	[mú:rù]
gabu	'espèce d'épice'	[gábú]	gabu	'épervier'	[gábù]
biiri	'élever un animal'	[bí:ri]	biiri	'noirceur'	[bî:rí]
day	'puits'	[dǎj]	day	'acheter'	[dâj]
tam	'esclave'	[tǎm]	tam	'pêcher'	[tâm]

deesi ‘type poisson’ [dè:sì] deesi ‘hache’ [dé:sí]

Dans les exemples ci-dessus, le y est mis en orthographe pour la semi-consonne palatale [j].

Le redoublement de la voyelle traduit la longueur vocalique phonétique.

Il s’agit là de quelques exemples auxquels on peut s’en tenir dans le cadre d’un article. Les mots retenus ici ne sont comme on peut le constater de structures syllabiques différentes et de schèmes tonals différents, ce qui signifie que le phénomène décrit ici ne renvoie pas un type particulier de mots.

L’importance des tons dans la variation de sens ne concernant pas les cas ci-dessus, mais également des mots qui certes ne se distinguent que par les différences de schèmes tonals, mais qui ont principalement un lien sémantique bien établi, comme c’est le cas dans les exemples ci-dessus : (4)

guusu ‘trou’	[gú:sú]	guusu	‘être profond’ [gú:sù]
guuru ‘fer’	[gú:rú]	guuru	‘blesser avec une arme blanche’ [gú:rù]
hawru ‘repas’	[hàwrù]	hawru	‘prendre le dîner’ [háwrù]

Il est aussi des homographes homophones tant au niveau phonétique qu’orthographique avec par ailleurs un lien sémantique fort important. Ci-dessous quelques exemples : (5)

sappe	[sáppè]	"vote/convenir, voter"
dibba	[díbbà]	"queue/attraper par la queue pour nager"
kotte	[kòtté]	"fétiche/ensorceler"
hijje	[híjjè]	"pèlerinage/faire le pèlerinage"
sikka	[síkkà]	"doute/douter de"
yollo	[jólló]	"salive/saliver"
ferre	[fèrré]	"forte odeur de poisson/dégager une odeur de poisson"
keyye	[kèjjé]	"deuxième sarclage du mil/faire le deuxième sarclage"

On peut démultiplier les exemples qui couvre les différentes structures syllabiques et à la fois la catégorie des verbes et celles des noms. Ces exemples à eux seuls témoignent de l’étendue de la liste de mots homographes sans que cela inclut une relation de sens.

On peut s’attendre, dans ces conditions, à des implications didactiques de cet état de fait, en particulier à l’occasion du processus d’apprentissage de la langue, qu’il s’agisse de locuteurs natifs ou encore de non-locuteurs de la langue.

Les exemples ci-dessous illustrent les ambiguïtés qui peuvent naître du fait que les tons ne soient pas notés au niveau des mots déjà, ce qui a des conséquences importantes lorsqu’il s’agit de phrases. Les transcriptions qui suivent prennent en compte une autre disposition de l’orthographe sonjaye-zarma selon laquelle les voyelles longues ne s’écrivent en fin de mots que lorsqu’il s’agit de la forme définie singulier des mots qui se terminent à l’indéfini par -a et qui forment leur défini singulier avec la marque de défini singulier -a.

Ci-dessous quelques exemples de phrases qui peuvent semer le doute dans la tête même d’un locuteur natif.

Exemples de phrases : (6)

A di zanka hinka	<i>‘Il a attrapé deux enfants/il a vu deux enfants.’</i>
Kocciya ba nga cala	<i>‘l’enfant a aimé son/sa camarade/ l’enfant vaut mieux que son/sa camarade’.</i>
Haysa na hamni tonton	<i>‘Haïssa a augmenté ses mèches de cheveu /Haïssa a augmenté la farine’.</i>

Lorsque les phrases sont plus longues, il est des situations où même un locuteur natif aura des difficultés à comprendre ce qui est envisagé, comme c'est le cas dans les phrases ci-dessous.

- (7) Da boro ga guusu fansi, boro ma naŋ a ma si guusu
'Lorsque l'on veut creuser un trou (pour espérer que quelqu'un y tombe), il faudrait le creuser peu profond, (parce qu'on ne sait jamais, l'on peut s'y retrouver aussi)'
 Guuru ciray no a na a guuru nd'a, kala a hun ga kaŋ guuso fo kaŋ ga guusu ra.
'C'est avec un métal de couleur rouge qu'il l'a blessé, au point qu'il est tombé dans un trou profond'
 A day day-day boobo day fo me day ga.
Elle a acheté plusieurs articles au bord d'un puits uniquement.'

Outre cette identité de forme liée à l'absence des tons, il faut souligner une caractéristique de cette langue dans laquelle un même mot, au sens d'une même forme, peut fonctionner selon le contexte comme nom ou verbe, avec un apparentement sémantique très fort. Les exemples sont nombreux et nous en donnons ci-dessous quelques-uns :

Il ne s'agit pas de mots d'une catégorie sémantique particulière ou d'items d'une structure syllabique spéciale. Mais l'on ne peut pas ne pas s'attendre à ce que cette dimension complique quelque peu le processus d'apprentissage de la langue à l'écrit, sans oublier les changements morphologiques liés à la mise en commun des mots dans la chaîne parlée, comme l'assimilation, en particulier vocalique, des changements au niveau tonal aussi.

Nous parlons de complications qui sont à interpréter comme des difficultés ; il est bien clair que l'apprentissage de toute langue n'est pas une chose facile, tant les orthographes des langues présentent des aspects qui ne sont pas toujours de l'ordre de la logique. C'est en cela que l'on parle de conventions orthographiques. Le cas des langues africaines a ceci de particulier qu'il s'agit de conventions reposant essentiellement sur la phonologie et la morphologie des langues telles que décrites par les linguistes.

En somme, l'absence des tons dans l'orthographe du songay-zarma est un aspect à prendre en compte dans le développement des stratégies pour l'apprentissage de la langue à l'écrit, en particulier pour ce qui est des non-locuteurs de la langue. Aussi, si une réforme de cette orthographe est envisagée pour prendre en compte d'autres observations à la suite de plusieurs années de pratique des règles en vigueur, il faudrait penser à traiter de la question des tons : l'écriture de cette langue, comme celle de beaucoup de langues africaines étant à base phonologique, il est bien possible à la suite des résultats de description des variétés songhay du Niger qui reçoivent la dénomination songay-zarma, d'envisager le marquage d'un seul des deux tons phonologiques, H ou B. Il existe des travaux de linguistique qui ont fait ce choix, lorsque la langue ne dispose que de deux tons. Cela donnerait ce qui suit au niveau déjà des mots isolés, si l'on décide de ne noter que le ton H. (8)

Exemples :	boró	'personne'	[boró]
	ganá	'déménager'	[ganá]
	taamú	'chaussure'	[ta:mú]
	ádíli	"quelqu'un d'honnête"	[á:díli]
	dámsí	"arachide"	[dámsí]

Lorsqu'il s'agit d'un mot à schème tonal monotone bas, on ne marque donc aucun ton. Comme c'est le cas dans les exemples ci-dessous : (9)

Exemples :	an̄kunjura	'tortue'	[an̄kunjura]
-------------------	------------	----------	--------------

bita	‘bouillie’	[bìtà]
hahari	‘type de poisson’	[hàhàrì:]

En revanche, lorsqu’il s’agit de schème tonal monotone haut, l’on peut envisager de marquer seulement celui de la première syllabe. (10)

Exemples : tálhana
górkasinay
sána

Toutes ces propositions sont à affiner dans le cadre d’un travail global autour des conventions d’écriture qui intégrera par exemple un autre traitement de la longueur vocalique en fin de mots. En fait ce qu’il faudrait envisager, c’est une didactisation des conventions d’écriture. Un effort a été fait dans ce sens à travers quelques ouvrages élaborés après l’adoption des règles d’écriture : nous citerons à ce titre les trois modules ci-dessous élaborés sous les auspices du ministère de l’éducation nationale du Niger :

- MEN/NIGER. 2002. Orthographe-Langage-Lecture, module soney-zarma de 1^{ère} année, Module de formation ;
- MEN/NIGER.2002. Orthographe-Langage-Lecture, module soney-zarma de 2^{ème} année, Module de formation ;
- MEN/NIGER.2009. Support de formation conçu dans le cadre des activités du Programme de Soutien à l’Éducation de Base.

A les analyser de près, l’on constate que les contenus sont plus axés sur les premiers niveaux de l’enseignement primaire appelés couramment CI et CP au Niger et qui correspondent à la première et à la deuxième année du cycle primaire. Il nous semble qu’il y a encore du travail à faire, en particulier lorsque l’on voit les pratiques des acteurs qui malgré le contexte de l’utilisation de cette langue dans le système éducatif formel, à travers des écoles bilingues, continuent de travailler comme s’il s’agissait d’une alphabétisation en langue nationale. Les modules en question ne vont pas non plus dans le sens d’un enseignement de la langue soṅay-zarma tout au long du cycle primaire, un enseignement de la langue comme source d’accès au savoir. Le point qui suit et qui est consacré à l’écriture des mots de plus d’un constituant est une autre dimension de ces conventions d’écriture qui commandent des actions pour une meilleure valorisation de cette orthographe.

7. Conclusion générale :

Au terme de cette analyse de la non-prise des tons dans l’orthographe, il semble clair que cette option crée des ambiguïtés importantes dès le niveau des mots isolés, ambiguïtés qui deviennent plus importantes lorsque les mots sont en contexte. Il est certes courant de trouver dans les langues du monde des homophones et homographes qui n’ont parfois aucun lien pour ce qui est du sens, mais le contexte d’une langue où la variation de sens ne relève pas que du seul niveau des segments consonantiques et vocaliques est une situation particulière qui ne peut pas ne pas avoir des conséquences importantes dans un processus d’enseignement-apprentissage de cette langue. Aussi, la question des tons dans l’orthographe du soṅay-zarma doit être prise en compte dans une perspective de révision des règles d’écriture de cette langue, ou tout au moins faire l’objet de la production de ressources à visée didactique.

Au-delà de la question des tons traité à travers cet article, l’analyse des documents écrits depuis l’adoption de ces conventions d’écriture du soṅay-zarma fait ressortir aussi ce que l’on peut

appeler des incohérences, même si l'on sait que les conventions d'écriture ne sont pas toujours de l'ordre de la logique : il est assez curieux, pour ne pas dire bizarre, que ces règles enfreignent la réalité phonologique de la langue qui soutient ces conventions. A titre d'exemple, les groupes consonantiques à l'intérieur des mots, en particulier lorsqu'il s'agit d'une nasale [ŋ] suivie d'une consonne orale : au lieu de conserver la nasale vélaire phonologique, il est indiqué d'écrire une nasale dentale [n]. Cet aspect et bien d'autres comme la question de la longueur vocalique pourrait faire l'objet d'un autre écrit.

Bibliographie :

- Agnissoni K-S et Kouassi, K-Y, 2018, Analyse sémantique des noms composés en koulango, in : Actes du colloque international ABILANG, Primera edición: Diciembre, pp. 384-397
- Camara, E. 1978. Notes sur l'orthographe du bambara. ERA 246 CNRS-INALCO ORCEMONTI 7:98-117.
- Diarra, B. 1973. Propositions pour une meilleure orthographe du Bambara. Études Maliennes no. 6.
- Gondo Bleu, G. et Houmega Munseu A., 2018, Composition et déclinaison nominale en blowo, in : Actes du colloque international ABILANG, Primera edición: Diciembre, pp. 124-133
- Galtier, G. 1974. Propositions pour une unification et une amélioration de l'orthographe de la langue mandingue. Bamako: DNAFLA.
- Galtier, G. 1978. Problèmes actuels de la transcription du bambara (ou mandingue). L'harmonisation interétatique, les tons, la segmentation. ERA 248 CNRS-INLCO ORCEMONT 1978 1:35-73.
- Keita, Alou. 2001. La non notation des tons en transcription orthographique du dioula du Burkina: quelques points de réflexion. Mandenkan 37, 33-47.
- Mallam Garba, M. et Seydou Hanafiou, H.2010. Les Langues de scolarisation dans l'enseignement fondamental en Afrique subsaharienne francophone : cas du Niger, Étude-pays réalisé dans le cadre du Programme LASCOLAF, financé par Direction des Politiques de Développement (DPDE/DGCID) du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes, l'Agence Française de Développement, l'Organisation Internationale de la Francophonie et l'Agence Universitaire de la Francophonie, Éditions des Archives Contemporaines, Paris, France, pp. 397-569
- Ministère de l'Éducation Nationale/GTZ- 2PEB, 2003, (Soumana Hammadou Sounna) Langage 3ème année soṅay-zarma /orthographe-langage-lecto-écriture, Albasa/MEN/NIGER, Niamey
- Ministère de l'Éducation Nationale/GTZ-2PEB, 2007, Soumana Hammadou Sounna (responsable édition) Dictionnaire Zarma-Français, Support d'apprentissage Dictionnaire bilingue soṅay-zarma_français destiné aux élèves et encadreurs de l'école bilingue.
- Ministère de l'Éducation Nationale/GTZ-2PEB/UNICEF (Buube Saalay Baali et alii.) 2004, Ay ne hã 1, Anthologie de la littérature soṅay-zarma, Albasa/MEN, Niamey
- Ministère de l'Éducation Nationale/INDRAP, 2006-2007, Adamu Sirfi, Amadou Mariyama Maygizo, Hasan Amsatu Duudu, Mahamadu Kadi Isa, Muusa Jiire, Ma caw ma hantum, Jiiri 1, Cawandika tira, Manuel scolaire, Livre de lecture/écriture destiné à l'enseignant de la première année en classe bilingue français_soṅay-zarma. INDRAP, Niamey
- Ministère de l'Éducation Nationale/INDRAP. 2006-2007, Amadou Mariyama Maygizo, Hasan Amsatu Duudu, Mahamadu Kadi Isa, Ma caw ma hantum, Jiiri 2, Cawka tira, Manuel scolaire,

Livre de lecture/écriture destiné à l'élève de la deuxième année en classe bilingue français_sonay-zarma. INDRAP, Niamey

Ministère de l'Éducation Nationale/MEN/Niger, 1999. Arrêté n°0213/MEN/SP-CNRE du fixant l'orthographe du sonay-zarma.

Oumarou Yaro, B. 1993. Éléments de description du zarma (Niger). Thèse pour le Doctorat Nouveau Régime, Université Stendhal, Grenoble III.

Seydou Hanafiou, H. 2012. Des mots au texte songhay, Laboratorio de recursos orales : estudios

UNESCO. 1978. Documents de la réunion d'experts sur la transcription et l'harmonisation des langues africaines. Paris : UNESCO.

Seydou Hanafiou, H. 2007. Grammaire comparée français_sonay-zarma, éditions Albasa, Niamey, Niger

